

Les bisons d'Europe bientôt à Suchy

Faune La cellule de conservation de cette espèce est prête. Les cinq ruminants pourraient arriver le mois prochain.



Les cinq bisons d'Europe – quatre femelles et un mâle – attendus à Suchy viennent de Pologne.

Image: PATRICK PLEUL

Le bison d'Europe piaffe-t-il d'impatience comme le taureau énervé de l'imagerie populaire? Ce qui est sûr, c'est que le biologiste Alain Maibach, le plus fervent défenseur nord-vaudois de ce bovidé menacé de disparition, compte les jours qui le séparent de l'arrivée de cinq d'entre eux dans les bois de Suchy. Le mois prochain, si tout va bien, la cellule de conservation et d'élevage sur laquelle il œuvre depuis douze ans, avec l'Association bison d'Europe de Suchy, sera réellement fonctionnelle.

Il y a tout juste une semaine, comme l'a rapporté «L'Omnibus» dans sa dernière édition, Alain Maibach avait même annoncé lors de l'assemblée générale de l'association que les cinq ruminants – quatre femelles et un mâle – étaient sur le point de quitter la Pologne pour rejoindre le parc de 50 hectares aménagé tout spécialement pour eux dans une forêt du village, conformément au permis délivré en 2017 par la Direction générale de l'environnement (DGE). Signé par la cheffe du Département du territoire et de l'environnement, Jacqueline de Quattro, ce permis est entré en force en 2017. «Il prend en compte les demandes de l'État, relatives notamment aux aspects de protection contre les épizooties, aux accès du public et surtout au type de barrières de protection qui viennent d'être mises en place. Bref, tout est prêt, nous n'attendons plus que les bisons», relève le biologiste.

Le village de Suchy est donc sur le point de trouver sa place sur la carte de la préservation de la faune continentale. Mais un petit grain de sable est venu freiner ce qui semblait être le dernier chapitre d'une saga dont l'écriture des premières lignes ne date donc pas d'hier. «Nous venons d'apprendre que le Service vétérinaire doit encore valider le type de clôture pour pouvoir donner son feu vert à la DGE», reprend Alain Maibach. Un expert externe a été mandaté. À un bémol près, son préavis est positif. «Il s'interroge sur la hauteur de la clôture et l'espace ajouré laissé au niveau du sol. Des éléments qui avaient pourtant été imposés lors de la procédure et dûment inscrits dans le dossier validé par la cheffe du département», soupire le biologiste. Lequel croit néanmoins toujours que le camion convoyant les bisons d'Europe s'arrêtera à Suchy en novembre. «Heureusement, je suis de nature optimiste, sinon, cela fait bien longtemps que j'aurais abandonné ce projet.»

